

	Conseil du 16 juin 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2017-406

Année 2017 - Soutien de Bordeaux métropole aux manifestations culturelles dans le cadre des contrats de co-développement 2015-2017 - Conventions - Décisions - Autorisations

Monsieur Michel HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La culture constitue un élément déterminant de l'attractivité des grandes agglomérations européennes, du sentiment d'appartenance de leurs habitants et de la cohésion territoriale.

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence spécifique de « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole » telle que définie par délibération n° 2011-0778 du 25 novembre 2011, notre établissement public soutien financièrement l'organisation de manifestations culturelles.

Ce soutien est formalisé dans le cadre des contrats de co-développement 2015-2017 entre Bordeaux Métropole et les 28 communes, adopté par délibération n°2015/332 du 26 juin 2015.

Le montant total des subventions attribuées faisant l'objet de la présente délibération est de 481 044 €. Ce budget est constitué par les opérateurs et actions définis dans la liste suivante :

OPERATEURS et ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	BUDGET GLOBAL DE L'ACTION	SUBVENTION ACCORDEE PAR BM	% ACCOMPAGNEMENT BORDEAUX METROPOLE
<p>> FACTS Festival Arts et Sciences 2017</p> <p>Université de Bordeaux</p> <p>CODEV ville de Talence Fiche action n° C035220018</p> <p>Demande n°2017-00425 en date du 31 janvier 2017</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>FACTS festival Art et science est une manifestation pluridisciplinaire mêlant théâtre, écriture, arts visuels, arts numériques, arts plastiques et les sciences et technologies de manière générales. Organisé par le service culture de l'Université de Bordeaux en partenariat avec l'IDEX (Initiative d'excellence de l'université de Bordeaux).</p> <p>Le festival FACTS répond à 3 grands objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le soutien à des propositions artistiques innovantes - la participation à de nouvelles formes de médiation artistique d'une part et de valorisation de la recherche d'autre part - la constitution d'un écosystème créatif et participatif grâce aux opérateurs culturels partenaires de l'évènement. <p>Festival gratuit hors spectacles.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 (biennale) à hauteur de 20 000 € et est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 20 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 288 000 €.</p>	<p>288 000 €</p>	<p>20 000 €</p>	<p>6,9 %</p>
<p>> FESTIVAL VIBRATIONS URBAINES</p> <p>ville de Pessac</p> <p>CODEV ville de Pessac Fiche action n°C033180026</p> <p>Demande n°2017-00406 en date du 26 janvier 2017</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Le festival Vibrations urbaines est un événement pluridisciplinaire autour des cultures urbaines qu'il met en lumière pendant 6 à 10 jours au travers de compétitions sportives, amateur et professionnelles. Il est l'occasion de découvrir expositions, « battle » de danse, concerts et ateliers pédagogiques. 2017 sera la 20ème édition.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux métropole a soutenu cette manifestation en 2015 pour un montant de 25 000 € et en 2016 pour un montant de 23 750 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 22 563 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 405 000 €.</p>	<p>405 000 €</p>	<p>22 563 €</p>	<p>5,6 %</p>

<p>> FESTIVAL L'EFFET PAPILLON</p> <p>ville de Martignas-sur-Jalle</p> <p>CODEV ville de Martignas-sur-Jalle Fiche action n°C032730021</p> <p>Demande n°2017-00405 en date du 25 janvier 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Le festival l'Effet papillon se déroulera les 15 et 16 septembre 2017, enfants, adolescents et adultes se réuniront autour de l'art sous toutes ses formes (spectacles de danse, de musique, arts de rue, performances d'artistes...).</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et en 2016 pour un montant de 10 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 10 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 55 814 €.</p>	<p>55 814 €</p>	<p>10 000 €</p>	<p>17,9 %</p>
<p>> FESTIVAL DES HAUTS DE GARONNE</p> <p>Musiques de nuit diffusion</p> <p>CODEV GIP/GPV Fiche action n°C030320023</p> <p>Demande n°2017-00399 en date du 20 janvier 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Développé sur les coteaux de la rive droite métropolitaine, le Festival des Hauts de Garonne valorise les espaces verts des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont à travers une série de concerts gratuits organisés dans les parcs. La programmation accorde une place prépondérante aux musiques du monde dans toute leur diversité. Elle se déroulera du 8 au 13 juillet 2017.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 pour un montant de 25 000 € et en 2016 pour un montant de 23 750 €. Elle sollicitée cette année pour un soutien financier de 22 563 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 177 045 €.</p>	<p>177 045 €</p>	<p>22 563 €</p>	<p>12,7 %</p>
<p>> JALLES HOUSE ROCK</p> <p>Association l'Estran</p> <p>CODEV ville de Saint-Médard-en-Jalles Fiche action n° C034490034</p> <p>Demande n°2017-00398 en date du 19 janvier 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Chaque été le festival Jalles House Rock, organisé par la ville de Saint-Médard-en-Jalles et l'association l'Estran, se met pour deux jours et deux nuits au diapason du rock dans le cadre frais et verdoyant du bord de la Jalle. Mêlant découvertes, talents confirmés et artistes locaux prometteurs, il fêtera cette année ses 10 ans les 7 et 8 juillet 2017.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 10 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 10 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 168 950 €.</p>	<p>168 950 €</p>	<p>10 000 €</p>	<p>5,9 %</p>
<p>> LE HAILLAN CHANTE</p> <p>ville du Haillan</p> <p>CODEV ville du Haillan Fiche action n° C032000013</p> <p>Demande n°2017-00378 en date du 4 janvier 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>La ville du Haillan organise depuis 2009, en partenariat avec l'association Bordeaux chanson, Le Haillan chanté, festival autour de la chanson française. Ce partenariat a été élargi en 2012 à l'association Musiques de nuit/Rocher Palmer et à l'association Voix du sud.</p> <p>L'objectif de cette manifestation est de proposer des artistes de la scène française avec une programmation variée (spectacles pour enfants, artistes confirmés, locaux et nationaux) et de permettre la découverte de nombreux talents.</p> <p>Le festival se déroulera du 6 au 11 juin 2017.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 7 500 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 7 500 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 84 000 €.</p>	<p>84 000 €</p>	<p>7 500 €</p>	<p>8,9 %</p>

<p>> FESTIVAL DES ARTS MELES</p> <p>ville d'Eysines</p> <p>CODEV ville d'Eysines Fiche action n° C031620022</p> <p>Demande n°2017-00377 en date du 3 janvier 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Révéléateur de la saison culturelle de la ville, le festival, qui se déroulera les 23 et 24 septembre 2017, proposera comme chaque année de découvrir des formes artistiques contemporaines où les genres se croisent, se mélangent et se confrontent.</p> <p>Le festival "Les Arts Mêlés" est aussi un regard sur la ville et ses habitants. Il propose aux Eysinçais et aux visiteurs de passage de découvrir ou de (re)découvrir le territoire de la commune chaque année sous un nouveau jour. Voyager, rencontrer, partager, vivre sa ville... voici toute l'ambition du festival.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 15 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 15 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 100 000€.</p>	<p>100 000 €</p>	<p>15 000 €</p>	<p>15 %</p>
<p>> FESTIVAL ECHAPPEE BELLE</p> <p>Le Carré – Colonnes</p> <p>CODEV ville de Blanquefort Fiche action n° C030560023</p> <p>Demande n°2017-00376 en date du 22 décembre 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>La 25ème édition du festival affirmera son orientation « art et nature » et favorisera l'approbation par les publics des espaces naturels et protégés.</p> <p>Du 1er au 4 juin 2017, le festival proposera des installations, des déambulations, des spectacles jeunes publics, de cirque et de rue, pour redonner à l'espace public sa vocation de lieu de rencontre, de partage et d'échange.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 à hauteur de 50 000 € et en 2016 à hauteur de 45 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 40 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 309 819 € HT.</p>	<p>309 819 €</p>	<p>40 000 €</p>	<p>12,9 %</p>
<p>> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'HISTOIRE</p> <p>Association Festival international du film d'histoire</p> <p>CODEV ville de Pessac Fiche action n° C033180025</p> <p>Demande n°2017-00370 en date du 21 décembre 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Depuis 1990, le festival du film d'histoire propose de marier histoire, cinéma et audiovisuel pour une meilleure compréhension de notre présent. La 28ème édition se déroulera le 1er novembre 2017 et aura pour thème « Les Anglais ».</p> <p>Durant la manifestation, plus de 80 films seront présentés ainsi qu'une quarantaine de débats, deux compétitions (fiction et documentaire), un panorama du documentaire d'histoire, des expositions...</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 à hauteur de 52 000 € et en 2016 à hauteur de 49 150 €. Elle sollicitée cette année pour un soutien financier de 46 443 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 539 300 €.</p>	<p>539 300 €</p>	<p>46 443 €</p>	<p>8,6 %</p>
<p>> LIRE EN POCHE</p> <p>ville de Gradignan</p> <p>CODEV ville de Gradignan Fiche action n° C031920014</p> <p>Demande n°2017-00369 en date du 20 décembre 2016</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>La manifestation culturelle et littéraire Lire en Poche œuvre en faveur du développement de la lecture publique et de la découverte de la filière des métiers du livre. L'idée fondatrice de cette manifestation est de faire découvrir ou redécouvrir ces collections de livres, en mettant en avant le format poche. Créée en 2005, manifestation gratuite, Lire en Poche connaît une notoriété croissante et multiplie depuis 2 ans les partenariats hors de la commune avec plusieurs rendez-vous littéraires sur la Métropole.</p> <p>Cette année, la 13ème édition de la manifestation se tiendra le 6 octobre 2017.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 à hauteur de 100 000 € et en 2016 à hauteur de 95 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 90 250 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 409 850 €.</p>	<p>409 850 €</p>	<p>90 250 €</p>	<p>22 %</p>

<p>> FESTIVAL TOUTES LATITUDES</p> <p>ville de Cenon</p> <p>CODEV ville de Cenon Fiche action n° C031190026</p> <p>Demande n°2017-00368 en date du 19 décembre 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Initié par la ville de Cenon en partenariat avec le Rocher de palmer, le festival Toutes latitudes promeut la diversité représentative de Cenon, en accueillant artistes et délégations venus de pays avec lesquels la ville tisse des liens de coopération et d'amitié : Espagne, Portugal, Maroc, Turquie, Sénégal, Etats-Unis d'Amérique. Les 6 pays invités seront mis à l'honneur sur la scène du Rocher de Palmer au travers de concerts. Toutes latitudes développe également échanges culturels et associatifs en favorisant les temps de rencontres et de découvertes entre les artistes invités et les acteurs de la vie culturelle cennonnaise (médiathèque, centre culturel, Rocher de Palmer...).</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2016 à hauteur de 5 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 45 511 €.</p>	<p>45 511 €</p>	<p>5 000 €</p>	<p>11 %</p>
<p>> FESTIVAL FIFIB</p> <p>Association Semer le doute</p> <p>CODEV ville de Bordeaux Fiche action n° C030630095</p> <p>Demande n°2017-00367 en date du 19 décembre 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Le Festival international du film indépendant de Bordeaux, dit FIFIB, se déroulera du 19 au 25 octobre 2017. La manifestation défend l'exigence et la popularité du cinéma indépendant mondial. Parfois décalé voire étrange, mais aussi drôle, romantique ou engagé à l'image des films indépendants– le FIFIB poursuit l'objectif de promouvoir l'indépendance d'esprit et la liberté de création et d'innovation.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 à hauteur de 28 000 € et en 2016 à hauteur de 26 600 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 25 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 380 000 €.</p>	<p>380 000 €</p>	<p>25 000 €</p>	<p>6,6 %</p>
<p>> LES ODYSSEES</p> <p>ville d'Ambès</p> <p>CODEV ville d'Ambès Fiche action n° C030040017</p> <p>Demande n°2017-00354 en date du 22 novembre 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Le festival des Odyssées est une manifestation créée en 2004, programmée fin août, autour de différentes disciplines des arts de la scène : musique, cirque, théâtre, danse... dans le cadre naturel exceptionnel du parc de Cantefrène. Mêlant artistes de renommée nationale et issus de la scène locale, le festival est un moment festif, convivial et familial. L'accès à la proposition était gratuit.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 10 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 10 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 113 617 €.</p>	<p>113 617 €</p>	<p>10 000 €</p>	<p>8,8 %</p>

<p>> SMAC D'AGGLOMERATION 2017</p> <p>Association AGECE</p> <p>CODEV villes de Bordeaux / Cenon/ Mérignac / Talence Fiche action n° C032810026</p> <p>Demande n°2017-00331 en date du 6 octobre 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation :</u></p> <p>L'AGEC assure la coordination de la Scène de musiques actuelles (SMAC) d'agglomération bordelaise. Il s'agit d'une coopération intercommunale entre les 4 scènes de musiques actuelles de la métropole (Rocher de Palmer, Krakatoa, Rock School Barbey, AREMA-Rock et Chanson).</p> <p>Les actions menées par l'AGEC sont les suivantes : mutualisation de moyens et articulation de compétences dans l'ensemble des champs d'intervention des 4 structures (diffusion de concerts, soutien à la création artistique, accompagnement de la scène locale, relation avec les territoires et les publics...). La SMAC d'agglomération intervient également en ressource pour des porteurs de projets du territoire métropolitain (accompagnement des Odysée d'Ambès, de l'Océan Climax Festival, de l'Estran Jalles / House Rock...).</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu l'AGEC en 2015 à hauteur de 30 000 € et en 2016 à hauteur de 28 500 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 27 075 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 43 600 €.</p>	<p>43 600 €</p>	<p>27 075 €</p>	<p>62,1 %</p>
<p>> FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE BORDEAUX METROPOLE 2017</p> <p>Association festival des arts de Bordeaux</p> <p>CODEV ville de Bordeaux Fiche action n° C030630095</p> <p>Demande n°2017-00107 en date du 27 juillet 2016.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>Du 1er au 21 octobre 2017, le Festival International des Arts de Bordeaux Métropole fera vibrer le territoire. Ce festival pluridisciplinaire mettra l'ouverture au cœur de sa dynamique. Imaginé comme un moment de vie décroisé, mixte, collaboratif et attractif et conçu en co-construction avec les acteurs culturels et institutionnels du territoire, il multipliera les temps forts hors les murs et les performances en salles.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2016 à hauteur de 110 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 114 650 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 853 250 €.</p>	<p>853 250 €</p>	<p>114 650 €</p>	<p>13,4 %</p>

<p>> L'ANIMATION DES BERGES</p> <p>ville de Lormont</p> <p>CODEV ville de Lormont Fiche action n° C032490024</p> <p>Demande n°2017-525 en date du 23 mars 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>L'animation des berges propose durant la période estivale (21 juin, 5 juillet, 13 juillet et 30 août 2017), de nombreuses animations le long de la Garonne, sur la place Aristide Briand : concerts, marchés gourmands, cours de danse, animations, etc. Les associations, les commerçants, les artisans et de nombreux autres partenaires de Lormont et d'ailleurs participent à cet événement. Les spectacles concerts et animations sont gratuits.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 5 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier identique, soit 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 34 970 €.</p>	<p>34 970 €</p>	<p>5 000 €</p>	<p>14,3 %</p>
<p>> FESTIVAL AU FIL DES ARTS</p> <p>ville de Parempuyre</p> <p>CODEV ville de Parempuyre Fiche action n° C033120025</p> <p>Demande n°2017-00528 en date du 28 mars 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>L'école municipale de Parempuyre organise chaque année en juin un weekend des arts axé sur la mise en valeur de différentes pratiques artistiques (musique, danse, expression corporelle, théâtre, arts plastiques...). Depuis 2012, cette forme a évolué.</p> <p>De deux jours, la manifestation passe à près d'une semaine avec pour objectifs principaux de permettre à ceux qui pratiquent un art de participer à une représentation publique, de faire découvrir à un large public le plus grand nombre de disciplines artistiques, et de faire de la pratique artistique un moment de plaisir, d'échanges, d'ouverture aux autres. Le weekend des arts s'est ainsi transformé en un parcours Au fil des arts qui se déroulera du 23 juin au 2 juillet 2017.</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 5 000 €. Elle sollicitée cette année pour un soutien financier de 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 10 000 €.</p>	<p>10 000 €</p>	<p>5 000 €</p>	<p>50 %</p>
<p>> TRANSHUMANCE URBAINE</p> <p>ville de Villenave d'Ornon</p> <p>CODEV ville de Villenave d'Ornon Fiche action n° C035500059</p> <p>Demande n°2017-00535 en date du 27 mars 2017.</p>	<p>➤ <u>Présentation de la manifestation :</u></p> <p>La Transhumance Urbaine est une manifestation de référence pour la ville de Villenave d'Ornon alliant une préoccupation environnementale à la convivialité d'une grande fête populaire. Organisée le 1er octobre 2017 et inscrite dans le cadre de la "Journée mondiale de la marche", elle proposera une balade urbaine escortée de 350 moutons associée à de nombreuses animations pastorales sur le site de Courréjean (espace restauration, pique-nique, marché de producteurs, animations pour le grand public).</p> <p>➤ <u>Plan de financement :</u></p> <p>Bordeaux Métropole a soutenu cette manifestation en 2015 et 2016 à hauteur de 5 000 €. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 5 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 34 010 €.</p>	<p>34 010 €</p>	<p>5 000 €</p>	<p>14,7 %</p>

<p>Nombre d'opérateurs :</p> <p>18</p>	<p>Total des subventions accordées par Bordeaux Métropole au titre de la présente délibération :</p> <p>481 044 €</p>
--	---

Cet ensemble représente pour Bordeaux Métropole une enveloppe budgétaire de 481 044 euros, sur un budget total global de 4 052 736 euros (total des budgets prévisionnels des manifestations), soit une intervention de Bordeaux Métropole à hauteur de 11,8 % du budget total, conformément au règlement d'intervention de l'établissement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

VU la délibération n° n°2015/332 du 26 juin 2015 relative aux contrats de co-développements, 2015-2017,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les manifestations précitées relèvent de la catégorie « évènement d'agglomération » inscrite dans la délibération n°2011/0778 et relèvent d'autre part des contrats de co-développement conclus entre notre établissement et les 28 communes de Bordeaux Métropole.

DECIDE

Article 1: d'attribuer aux structures mentionnées ci-dessus les subventions correspondantes,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer toutes les conventions relatives aux règlements des subventions précitées,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2017, chapitre 65, articles 6574 et 657341 fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 juin 2017

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 19 JUILLET 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 19 JUILLET 2017</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Conseiller délégué,</p> <p>Monsieur Michel HERITIE</p>
---	--